

surer : quelle femme a jamais été prise au dépourvu en pareille matière ? Elle réconforta donc le cordelier du mieux qu'elle put, lui dit qu'elle prenait tout sur elle, qu'une idée lui était venue, et qu'il faudrait que son mari eût un bien mauvais caractère, si, le soir, en rentrant à la maison et en lui rapportant les *braies* en question, il ne lui faisait pas des excuses. Sur cette assurance, le cordelier fit le signe de la croix et rentra dans son couvent. Au lever du jour, notre coquine frappait à la porte du couvent. Elle manda le prieur et le pria de lui prêter les *braies* d'un frère, qu'elle voulait porter elle-même, disait-elle :

Por filz ou fille concevoir;
Quar j'avoie songié por voir
Que ge cele nuit concevroie
Enfant, quand en mon lit auroie
Les *braies* d'un frère menor.

Le stratagème de la bourgeoisie n'est pas si extraordinaire qu'il pourrait nous le paraître aujourd'hui ; on avait alors une grande dévotion pour ces religieux, et il n'était pas de chrétien qui ne voulût mourir enveloppé de leur robe. On devine aisément la fin de l'histoire ; le mari, s'apercevant au milieu du marché que les *braies* qu'il porte ne sont pas les siennes, revient furieux, dans l'intention de tuer sa femme. Celle-ci lui raconte l'idée qui lui est venue dans l'esprit ; le mari court au couvent, où le prieur confirme de très-bonne foi le récit de la dame, et Georges Dandin revient se jeter aux pieds de son adroite moitié, lui jurant de ne jamais plus la soupçonner.

Ce conte, né en France, fit son tour d'Europe, et obtint partout un grand succès. Le Pogge, Sacchetti, Sabadino et Casti l'ont imité, et Henri Estienne l'a repris dans son *Apologie pour Hérodote*.

Comme on le voit, cette plaisante histoire appartient essentiellement à notre vieille langue ; c'est un produit de la muse gaillarde et satirique du moyen âge. Eh bien ! malgré l'antiquité des parchemins sur lesquels son nom est inscrit, on s'ingénie journellement à la rajeunir au détriment de tel ou tel qu'on range, à tort ou à raison, dans la catégorie des *maris prédestinés*. Nous soupçonnons fort que notre Rabelais ignorait ce conte ; autrement, il n'aurait pas manqué de l'enchaîner dans l'un de ses joyaux avec un épilogue comme il les savait si bien faire quand le sujet s'y prêtait : neuf mois après l'aventure, notre mattoise aurait mis au monde un gros garçon que le bon paysan, en reconnaissance du miracle, aurait certainement appelé Déodatus.

BRAIEMENTS s. m. (brè-man — rad. *braire*). Autre orthographe de **BRAIMENT**. || On disait aussi **BRAIRIE** s. f.

BRAIER v. a. ou tr. (brè-ié). Broyer, pulvériser : **BRAIER** du chanvre. || Vieux mot.

BRAIER s. m. (bra-ié — rad. *braie*). Nom que l'on donnait autrefois aux ouvriers qui confectionnaient des *braies* ou hauts-de-chausses en cuir de peaux de vache, de cerf, de truie, de cheval ou de mouton : *Les brailliers faisaient les braies en fil, à la différence des BRAIRS, qui les faisaient en cuir*. (Encycl.)

BRAIL s. m. (brail ; || mil.). Oiseau. Sorte de piège pour prendre des oiseaux. Syn. de **BRAI** ou **BRAY**.

BRAÏLA, BRAHILOW ou **IBRAHILOW**, ville des Principautés-Unies, dans la Grande Valachie, sur la rive gauche du Danube, près et au-dessus de l'embouchure du Sereth dans le Danube, à 84 kilom. N.-E. de Bucharest, à 160 kilom. O. de la mer Noire ; 40,000 hab. Port principal des principautés, et la forteresse la plus importante après Giurgewo. Le port de Braïla peut facilement recevoir des bâtiments de 300 tonnes, et pourrait contenir les plus grands vaisseaux sans les difficultés que l'on rencontre encore à la barre de Soulina, à l'une des embouchures du Danube. Le commerce principal de Braïla consiste dans l'exportation des céréales, des suifs, des peaux de bœuf et de la laine. Les principaux articles importés sont : le sucre, le café, l'huile, le fer, les étoffes de laine et de coton, la bijouterie et les modes. Ajoutons que la pêche des esturgeons dans la mer Noire est pour cette ville un élément très-actif de prospérité.

Pendant les guerres du siècle dernier contre la Turquie, les Russes assiégèrent et prirent plusieurs fois Braïla ; en 1774, par le traité de paix de Kainardji, elle fut restituée aux Turcs, qui la fortifièrent à l'europpéenne. En 1828, les Russes s'emparèrent encore une fois de cette ville et la rendirent à la Turquie par le traité d'Andrinople. Dans ces dernières années, les événements qui ont amené l'union des principautés moldo-valaques ont accru l'importance de Braïla, sur laquelle la Turquie n'a conservé qu'une suzeraineté purement nominale.

BRAILLANT (bra-llant ; || mil.) part. prés. du v. **BRAILLER** :

Je brûle de vous voir trois ou quatre marmots,
Brillant autour de vous.

DESTOUCHES.

La guinguette, sous sa tonnelle
De bouillon et de chèvrefeuille,
Fête, en brillant la rigolonneille,
Le gai dimanche et l'argenteuil.

THÉOPHILE GAUTIER.

BRAILLARD, ARDE adj. (bra-llard ; || mil. — rad. *brailier*). Fan. Qui braille, parle ou crie très-fort et mal à propos : *Que cet homme est BRAILLARD ! Cette femme est bien*

BRAILLARDE. Caraccioli me visite fort assidûment ; cet homme est un peu BRAILLARD, mais il est doux et a de la franchise. (Mme du Defrand.) Demosthène lui-même recherchait les applaudissements des auditeurs BRAILLARDS, des démagogues du Pirée. (F. Michel.) Vous l'avez rencontré plus d'une fois tapageur et BRAILLARD, les cheveux en désordre. (E. Robert.)

A son portrait, certain rimeur brailard
Dans un logis se faisait reconnaître.

J.-B. ROUSSEAU.

|| Où l'on braille, où l'on crie très-fort : *Il en fut pourtant ainsi pour la plupart des luttes BRAILLARDES et sanglantes des deux grandes révolutions religieuses, le luthéranisme et le calvinisme*. (F. Michel.) *L'orgue de Barbarie abandonnait Paris, la ville turbulente et BRAILLARDE*. (F. Michel.)

— Substantif. Personne qui braille, qui a l'habitude de brailier : *C'est un BRAILLARD, une BRAILLARDE. Voilà un terrible BRAILLARD !* (V. Hugo.)

— s. m. Mar. Petit porte-voix.

— Syn. **Brailard, brailleur, criard, crieur, pleurard, pleureur**. Le brailard braille souvent ; il ennuie par la continuité de ses braillements. Le brailleur braille en ce moment, il importune, il étourdit par le bruit qu'il fait. Le criard a l'habitude de crier, comme le brailard de brailier ; le crieur crie actuellement. Le pleurard a l'habitude de pleurer, il est insupportable. Le pleureur est en train de pleurer. Le brailard et le criard ne pleurent pas ; le pleurard est larmoyant.

BRAILLE s. f. (bra-llé ; || mil.). Pêch. Pelle de bois avec laquelle le sauteur remue les harengs.

— Econ. rur. Balle du blé séparée du grain.

BRAILLE (Louis), professeur à l'Institution des Aveugles de Paris, né en 1809 à Coupvray, mort en 1852. Fils d'un simple bourgeois, dès l'âge de trois ans il commençait à travailler avec son père ; mais l'aveugle qu'il ne savait pas encore diriger avec adresse atteignit un de ses yeux, causa une inflammation qui gagna bientôt l'autre œil, et le pauvre enfant devint aveugle. Admis à l'Institution des Aveugles en 1819, Louis Braille devint bientôt un des meilleurs élèves de l'établissement, et lorsqu'il eut acquis les connaissances générales, il s'appliqua à l'étude du piano, du violoncelle et de l'orgue. Ses progrès sur l'orgue furent tels qu'il remplit avec succès les fonctions d'organiste dans plusieurs paroisses de Paris. Mais le désir qu'il avait d'être utile à ses compagnons d'infortune le porta, en 1827, à accepter une place de professeur dans la maison même où il avait reçu une instruction solide et variée. Là, il se donna tout entier à ses nouveaux devoirs, et non-seulement il devint un excellent professeur, mais encore il composa des ouvrages pour faciliter son enseignement et créa un nouveau système d'écriture, en points saillants, qui permettait aux élèves de prendre des notes pendant ses leçons, de faire rapidement leurs devoirs d'orthographe et de style. Il trouva même plus tard le moyen d'appliquer ce système à la notation musicale. Un de ses amis, M. Foucault, y ajouta un nouveau perfectionnement, et le procédé reçut, dans l'école même, le nom de procédé Braille-Foucault. Malheureusement, Louis Braille n'avait jamais joui d'une santé bien robuste, et une maladie cruelle vint mettre un terme à ses travaux, lorsqu'il n'avait encore que quarante-trois ans.

BRAILLEMENT s. m. (bra-llé-man ; || mil. — rad. *brailier*). Action de parler ou de crier très-fort et d'une façon importune : *Les BRAILLEMENTS d'un porc que l'on saigne*.

BRAILLER v. n. ou intr. (bra-llé ; || mil. — rad. *braire*, qui a signifié crier). Parler, chanter, crier très-haut, sans raison, mal à propos, d'une façon importune : *Il ne chante pas, il BRAILLE. Je me contente de gémir sans BRAILLER*. (Montaigne.) *Cette femme BRAILLE toujours et ne laisse rien faire aux autres*. (G. Sand.) *Il ne convient guère de BRAILLER un jour de première communion*. (G. Sand.)

Nous n'irons plus dans les coulisses
Brailier en chœur à l'opéra.

BÉRANGER.

Gille, orateur, entassait des merveilles,
Gesticulait, braillait, s'époumonnait.

ANDRIEU.

— Chass. Se dit d'un chien qui crie, sans être sur la voie.

— Activ. Prononcer très-haut et d'une manière importune ou ridicule : *Des chantes, aux figures pittoresquement triviales, BRAILLAIENT les psaumes*. (Th. Gaut.)

Despaze, dans l'accès,
Braille ses vers gascons, qu'il croit des vers français.

M.-J. CHÉNIER.

On conte, on rit, on médit du prochain,
On fait brailier des vers à maître Alain.

VOLTAIRE.

— s. m. *Le brailier*, l'action de celui qui braille : *L'Angeley (le fou de Louis XII), interrogé pourquoi il n'allait jamais au sermon, répondit qu'il n'aimait pas LE BRAILLER, et n'entendait pas le raisonner*. (B. Jullien.)

BRAILLER v. a. ou tr. (bra-llé ; || mil. — rad. *braille*). Pêch. Remuer avec la braille : **BRAILLER** des harengs.

BRAILLEUR, EUSE adj. (bra-lléur, eu-ze ; || mil. — rad. *brailier*). Qui braille, qui a l'habitude de brailier : *Un enfant BRAILLEUR. Une femme BRAILLEUSE*.

— Manég. *Cheval brailleur*, Cheval qui hennit souvent.

— Substantif. Personne qui braille, qui a l'habitude de brailier : *C'est un BRAILLEUR. Diable soit des BRAILLEURS !* (Mol.) *Du reste, grand chasseur, grand fumeur, grand BRAILLEUR, grand amateur de vin de Hongrie et de fanfanes*. (J. Janin.)

Dans tous les entretiens on les voit s'introduire. Ils ne sauraient servir, mais ils peuvent vous nuire : Et jamais quelque appui qu'on puisse avoir d'ailleurs, On ne doit se brailier avec ces grands brailleurs.

MOÏÈRE.

— Syn. **Brailleur, brailard, etc.** V. **BRAILLARD**.

BRAIMENT s. m. (brè-man — rad. *braire*). Cri prolongé de l'âne : *C'est une merveilleuse chose de voir une cavale dresser les oreilles, frapper du pied, s'agiter aux BRAIMENTS intelligibles d'un âne*. (Volt.) || Quelques-uns écrivent **BRAIEMENT**, qui est une ancienne orthographe : *J'entendais le BRAIEMENT des ânes, le chant du coq, le bruissement des feuilles, le gémissement alternatif de la mer*. (Lamart.)

BRAINE s. f. (brè-ne). Econ. rur. Génisse, jeune vache.

— Ichtyol. Espèce de poisson de rivière.

BRAINE (Jean, comte de), trouvère français du xiii^e siècle. Il était fils de Robert II, comte de Dreux, et il eut pour rivaux en poésie Audefroy le Bastard et le sire de Coucy. Il est peut-être l'auteur de la vingt-septième chanson placée dans le recueil des poésies de Thibaut, comte de Champagne, et l'évêque de la Ravalière le cite formellement comme ayant composé la pièce qui commence par ces vers :

Pencis d'amors, dolens et corrécié,
M'estuet chanter, quand ma dame m'en prie.

BRAINE-L'ALLEUD ou **LA-LEUDE**, ville de Belgique, prov. du Brabant méridional, arrond. et à 10 kilom. N. de Nivelles ; 3,200 h. Les opérations de la bataille de Waterloo eurent lieu en grande partie sur le territoire de cette commune.

BRAINE-LE-COMTE (*Brania comitis*), ville de Belgique, prov. de Hainaut, arrond. et à 28 kilom. N.-E. de Mons ; 3,500 hab. Filatures de coton, retorderies de fil à dentelle, brasseries, tanneries, moulins. Ruines d'une vieille tour qui domine la ville et dont la construction remonterait, selon une tradition peu probable, jusqu'à un breton gaulois.

BRAINNE (Charles), littérateur et publiciste français, né à Gisors en 1825, mort en 1864, était petit-neveu du savant évêque d'Avranches Huet. Après avoir terminé d'excellentes études au lycée Charlemagne, il entra à l'Ecole normale et en sortit pour aller à Clermont-Ferrand en qualité de professeur d'histoire. Promu aux mêmes fonctions à Orléans, il eut un démêlé avec l'administration, et fut désigné pour Alençon. Cette disgrâce lui paraissant imméritée, il envoya sa démission dans un pli portant ces simples mots : *Point d'Alençon*. S'étant ainsi lui-même mis à pied, il rédigea le *Journal du Loiret*. Ce n'était point là son début, car, en 1847, il avait déjà fait ses *premières armes*, et publié, sous ce titre, un volume de poésies. Wantant témoigner sa reconnaissance au pays hospitalier qui lui avait donné asile après son naufrage universitaire, il fit paraître, en 1851, les *Hommes illustres de l'Orléanais*. En 1854, il publiait la *Nouvelle-Calédonie* et le *Mémorial français*, en collaboration avec Emile Vanderburch ; les *Hommes illustres de l'Oise*, en 1858, et, en 1860, *Baigneurs et buveurs d'eau*, ouvrage écrit au courant de la plume par un chroniqueur amusant et spirituel, le *vademecum* des touristes et des baigneurs. M. Brainne a mis dans ce gracieux in-8° son humour, son érudition et sa verve inépuisable.

M. Charles Brainne collabora en même temps à la *Presse*, à l'*Audience*, au *Nord*, à l'*Opinion nationale*, et fonda la *Correspondance internationale*. Il était le véritable type du journaliste nomade, le Juif errant de la littérature. Toujours par monts et par vaux, il promenait son humeur insouciant et son esprit intarissable partout où l'appelait une fête de l'industrie ou des arts, une entrevue de deux souverains ou une simple inauguration de chemin de fer. Aussi un caricaturiste l'a-t-il représenté une locomotive sur la tête en guise de chapeau ; ce qui n'empêchait pas M. Charles Brainne de rédiger avec autant de prudence que de talent une correspondance politique adressée à plusieurs journaux de la province et de l'étranger, et d'envoyer de temps à autre au *Nouveliste de Rouen* des articles politiques. La campagne industrielle entreprise par lui dans ce journal, au moment de la signature du traité de commerce, et conduite avec une habileté incontestable, eut alors un grand retentissement. A l'*Opinion nationale*, M. Brainne figurait surtout comme correspondant ; mais, en même temps, il y publiait des articles de haute politique, remarquables par leur allure vive et spirituelle. Son style n'est pas toujours châtié, mais les matières sont toujours abordées d'une manière intéressante et elles sont traitées rapidement et spirituellement. La vivacité, le trait,

le mot ironique se rencontrent naturellement sous sa plume. Quant à ses opinions politiques, elles étaient d'accord avec sa vie : « En avant ! en avant ! » tel était son cri de guerre. Peut-être voulait-il que le progrès marchât trop à la vapeur, mais nous ne saurions le blâmer de ce désir, surtout lorsqu'il l'exposait avec tant de modération.

BRAINTREE, ville d'Angleterre, comté d'Essex, à 28 kilom. O. de Colchester et à 71 kilom. N.-E. de Londres, près de la rive droite du Blackwater ; 5,600 hab. Palais de l'évêque de Londres ; église renfermant un tombeau monumental de Collins, médecin de Pierre le Grand. Fabrication active de soieries et de crêpes. || Ville des Etats-Unis d'Amérique, dans l'Etat de Massachusetts, comté de Norfolk, à 18 kilom. S.-E. de Boston, sur la baie de Massachusetts ; 3,780 hab. Exploitation de granit. Patrie de John Adams, second président des Etats-Unis.

BRAINVILLIÈRE s. f. (brain-vi-llè-re ; || mil.). Bot. Syn. de **SPIGÈTE**.

BRAIOLIER (se) v. pron. (bra-io-lé — rad. *braies*). Mettre ses braies, sa culotte. || Vieux mot.

BRAIONS s. m. (brè-ion). Partie des braies, de la culotte, qui couvre l'acuisse. || Vieux mot.

BRAIRE v. n. ou intr. (brè-re — du bas lat. *bragire*, hennir ; se conjugue comme *traire*). L'Académie limite, arbitrairement croyons-nous, ce verbe au présent et au futur de l'indicatif et du conditionnel, et aux troisièmes personnes seulement, du moins dans son sens propre. Il est vrai que les ânes ne parlent pas, ce qui empêche que l'on puisse dire *je braie*, et qu'on ne leur parle guère, ce qui fait qu'on n'a pas souvent l'occasion de dire *tu braies* ; mais, en dehors de ces réalités du langage, la grammaire doit admettre des fictions qui nécessitent d'autres emplois des mots ; c'est une hypothèse littéraire tout à fait admissible que celle d'un âne qui parle, et surtout d'un âne à qui l'on adresse la parole). Crier en parlant d'un âne ; imiter le cri de l'âne, assez heureusement exprimé par l'interjection répétée : *hi-han*. *Le cheval hennit, l'âne BRAIT*. (Buff.) *A Vérone, à la fête de l'âne, le prêtre, à la fin de la messe, au lieu de dire : Ite, missa est, se mettait à BRAIRE trois fois de toute sa force, et le peuple répondait en chœur*. (Volt.)

— Fam. Parler, chanter ou crier très-fort, comme fait un âne qui braie ; crier en pleurant : *Qu'as-tu à BRAIRE comme cela ?*

— Fig. Mettre beaucoup d'animation à dire des sottises : *Non, vous ne BRAIREZ pas, mon cher et grand philosophe, mais vous frappez rudement les Velches qui BRAIENT*. (Volt.) *Je laisse BRAIRE les ânes sans me mêler de leur musique*. (Volt.) *Les hommes faibles hurlent avec les loups, BRAIENT avec les ânes, et bêlent avec les moutons*. (Boiste.)

Et puis, viens-t'en me braire,
Viens me conter ta faim et ta douleur !

LA FONTAINE.

— s. m. *Le braire*, l'action de braire : *Il avait un rire qui eût tenu du BRAIRE chez un autre*. (St-Simon.)

Il abuse encore d'un mot
Et traite notre rire et nos discours de braire.

LA FONTAINE.

BRAIRÈTE s. f. (brè-rè-te). Bot. Nom vulgaire de la primevère.

BRAIS s. m. (brè). Bras. || Dérivé. || Vieux mot.

BRAISE s. f. (brè-ze. — On a rapproché, non sans raison, le mot français du grec *brazin* ; mais il ne faudrait pas voir cependant là, avec certains philologues, l'origine directe et immédiate du mot français ; c'est trop souvent ainsi que, sur un rapport de ressemblance fugitive, quoique parfois réelle, on crée des étymologies fictives. Pour prouver que *braise* vient de *brazin*, qui veut dire bouillonner, il faudrait démontrer la filiation, non-seulement phonétiquement, mais encore historiquement. Nous verrons tout à l'heure en effet que *brazin* et *braise* sont parents, et même proches parents, mais qu'il n'y a pas entre eux de consanguinité ascendante ou descendante, mais simplement collatérale. Recherchons d'abord dans les langues néo-latines, c'est-à-dire dans le groupe dont la nôtre fait partie intégrante, les formes parallèles de ce mot qui peuvent s'y rencontrer. Diez mentionne avec raison *bragia*, *brascia* et *bracia*, en italien ; *brasa*, en espagnol et en provençal ; *braza*, en portugais. Tous ces mots ont exactement la même valeur que le français *braise* ; ils désignent le charbon en ignition, et, par suite, le charbon qu'il a été en ignition. Une chose remarquable, c'est que, dans toutes ces langues, on a formé avec ce mot des verbes qui ont tous le sens d'enflammer, brûler, etc. Ainsi, l'italien dit *abbragiare*, l'espagnol *abrazar*, le vieux français *esbraser* et le français actuel *embraser*. Dès lors, il est facile de voir que la signification primitive du mot *brais* était étroitement liée à celle d'ignition, d'incandescence. Les recherches ultérieures auxquelles nous allons nous livrer le démontreront surabondamment. Nous trouvons d'abord dans la famille germanique la même racine qui joue un rôle considérable ; il est fort probable que c'est de là qu'elle a passé dans les idiomes romans. En suédois, *brasa* désigne les tisons allumés, le feu d'une cheminée ; en irlandais,